

Vous souhaitez faire des travaux pour améliorer et adapter votre logement, le rendre plus facile à vivre...

Locataires, propriétaires, bailleurs, retraités : l'association **Pact Anjou Habitat & Développement** apporte un service de qualité adapté à chaque situation personnelle et familiale.

Elle offre une assistance technique, administrative et financière, pouvant aller jusqu'à la **réalisation complète du projet d'amélioration ou d'adaptation.**

La démarche part de la définition du projet avec les personnes et peut comporter un accompagnement complet facilitant l'accès ou le maintien à domicile

Un accompagnement personnalisé :

Visite à domicile, évaluation des besoins,

Des conseils techniques

Proposition d'aménagement

Faisabilité des travaux

Définition du programme de travaux

Des financements pour les travaux :

Recherche et estimation des financements : subventions, prêts, avantages fiscaux

Constitution et dépôt des demandes d'aides

Suivi du dossier jusqu'au paiement des aides

Association sans but lucratif au service des personnes, le Pact Anjou Habitat & Développement travaille en partenariat avec les CLIC, la Mdph, La Mutualité Sociale Agricole, la C.A.F. Anjou, les Caisses de Retraite, l'Agence pour l'Amélioration de l'Habitat, les Collectivités Territoriales, le Département.

Pour tous renseignements , vous pouvez vous adresser au

PACT Anjou Habitat & Développement,

Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage,

312 avenue René Gasnier 49100 ANGERS tél. **02 41 88 87 03**

Horaires d'ouverture au public : du Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Exemple de financement:

Mr et Mme M., âgés de 72 et 73 ans, retraités C.R.A.M., habitent une maison des années 60, avec une salle de bains peu fonctionnelle. Leurs revenus mensuels est de 1 750 €.

Ils contactent le PACT Anjou Habitat & Développement qui se déplace et leur propose une **adaptation de la salle de bains et la motorisation des volets roulants**

		Financement des travaux :	
Montant des travaux TTC			10 200 €
Subventions			7 660 €
ANAH 70%		5 600 €	
CRAM		1 585 €	
Caisse de Retraite complémentaire		475 €	
		Reste à charge	2 540 €